

L'évolution du système d'enseignement supérieur et les inégalités de genre en Afrique

Kouider Boutaleb*

Abstract - The purpose of this paper is to examine the issue of gender inequality in access, choice of courses and academic careers in higher education in Africa. To do this, our methodological approach has led us to address, based on available data, the evolution of the development of the higher education system in Africa, to see what major trends we face regarding higher education, including matters relating to the access of girls to higher education, parity, the distribution of student (s) depending on the sector, the role of women in the trades and professions, etc.

Keywords : Africa , higher education, gender inequality

Résumé - L'objet de cet article est de faire le point, de façon synthétique, sur la question des inégalités de genre en matière d'accès, de choix des filières, de carrières académiques dans l'enseignement supérieur en Afrique. Pour ce faire, notre approche méthodologique nous a conduit à aborder en fonction des données disponible : l'évolution du système d'enseignement supérieur en Afrique pour comprendre à quelles grandes tendances faisons-nous face en ce qui concerne l'enseignement supérieur ; les questions liées à l'accès des filles aux études supérieures, la parité, la distribution des étudiant(e)s selon les filières, la place de la femme dans les métiers et les professions, etc.

Mots clés : Afrique, enseignement supérieur, inégalités de genre.

* Professeur à la Faculté des sciences économiques et de gestion. Université de Tlemcen, Algérie

L'enseignement supérieur connaît, partout dans le monde, un développement exceptionnel dont témoigne une croissance importante des effectifs étudiants avec cependant de grandes variations entre les différents pays et groupes de pays. La question du genre se pose aussi, différemment selon les pays notamment entre la partie Nord regroupant les pays développés et la partie sud regroupant les pays du tiers monde, pays en voie de développement. Alors qu'on observe, en matière d'accès notamment, un renversement de la question des inégalités dans quasiment l'ensemble des pays de l'OCDE, la question se pose encore avec persistance dans certains pays d'Afrique.

Notre objectif dans cet article est de faire le point, de façon synthétique, sur cette question des inégalités de genre en matière d'accès, de choix des filières, de carrières académiques.

Avant d'aborder successivement ces différentes questions, en fonction des données disponibles, nous commençons d'abord par un aperçu de l'évolution du système d'enseignement supérieur en Afrique.

L'évolution des effectifs dans l'enseignement supérieur en Afrique

L'évolution du système d'enseignement supérieur en Afrique est incontestable. Tous les pays du continent ont connu, durant ces deux dernières décennies, une augmentation considérable des effectifs. Comme on peut le constater à travers les chiffres contenus dans le tableau qui suit, l'enseignement supérieur en Afrique a quantitativement progressé de façon significative dans la période récente, mais de façon inégale selon les pays.

Tableau 1. Nombre d'étudiants en 2006 en Afrique et projections en 2015

Pays	2006 ou proche			Nombre d'étudiants pour 100 000 habitants	Projections 2015 : Nombre d'étudiants (base tendance 2000-2004)
	Année	Nombre d'étudiants	% de filles		
Afrique du Sud	2006	741 380	55,1	1 547	1 185 000
Algérie	2006	817 968	54,8	2 490	1 344 000
Angola	2005	48 184	39,9	308	-
Bénin	2006	42 603	29,3	502	154 000
Botswana	2005	10 950	49,8	603	39 000
Burkina Faso	2006	30 472	31,0	219	125 000
Burundi	2006	17 061	30,6	217	48 000
Cameroun	2006	120 298	41,8	676	212 000
Cap-Vert	2006	4 567	52,1	901	8 000
Comores	2004	1 779	43,2	235	21 000
Congo	2007 ^a	20 542	15,8	557	24 000
Côte d'Ivoire	2005 ^b	146 490	29,7	802	282 000
Djibouti	2006	1 928	40,0	240	15 000
Egypte	2005	2 594 186	-	3 626	5 726 000
Erythrée	2004	4 612	13,1	110	7 000
Ethiopie	2007	180 286	24,2	223	678 000
Gabon	2004 ^d	7 804	-	625	22 000
Gambie	2004	1 530	19,2	100	3 000
Ghana	2007	110 184	33,7	479	350 000
Guinée	2006	42 711	21,4	474	54 000
Guinée Bissau	2006 ^c	3 689	-	231	1 000
Guinée Equatoriale	2004 ^d	1 281	-	277	3 000
Jamahiriya arabe libyenne	2003	375 028	51,4	6 735	728 000
Kenya	2004	102 798	37,5	304	179 000
Lesotho	2006	8 500	55,2	429	19 000
Libéria	-	-	-	-	-
Madagascar	2006	49 680	46,5	266	74 000
Malawi	2004	5 089	35,3	40	9 000
Mali	2005	32 609	31,5	289	152 000
Maroc	2006	384 595	45,2	1 261	501 000
Mauritanie	2006	10 157	25,6	343	18 000
Maurice	2006	16 773	52,9	1 351	47 000
Mozambique	2005	28 298	33,1	141	88 000
Namibie	2006	13 185	46,7	653	26 000
Niger	2006	11 208	26,6	84	15 000
Nigéria	2005	1 391 527	40,7	1 008	3 982 000
Ouganda	2004	88 360	38,4	326	287 000

Nombre d'étudiants en 2006 et projections en 2015 (suite)

Pays	2006 ou proche			Nombre d'étudiants pour 100 000 habitants	Projections 2015 : Nombre d'étudiants (base tendance 2000-2004)
	Année	Nombre d'étudiants	% de filles		
Rép. Démocratique du Congo	2004 ^d	193 908	-	351	317 000
Rép. Unie de Tanzanie	2007	55 134	32,3	140	189 000
République centrafricaine	2005 ^a	9 095	22,5	221	20 000
Rwanda	2005	26 378	39,0	291	78 000
Sao Tomé et Príncipe	2004 ^d	202	-	135	350
Sénégal	2006 ^b	62 539	31,6	531	154 000
Seychelles	-	-	-	-	-
Sierra Leone	2005 ^c	16 625	-	308	42 000
Somalie	-	-	-	-	-
Soudan	2004 ^d	349 442	-	986	1 401 000
Swaziland	2006	5 692	49,8	506	15 000
Tchad	2005	10 468	12,5	107	35 000
Togo	2007 ^a	41 124	-	642	35 000
Tunisie	2006	325 325	57,5	3 220	1 081 000
Zambie	2004 ^d	28 100	-	254	39 000
Zimbabwe	2004 ^d	61 353	38,8	474	84 000

Source : UNESCO-BREDA (2008) : « Réformes de l'enseignement supérieur en Afrique : éléments de cadrage ». Pôle de Dakar

On peut observer que le nombre d'étudiants est passé de 2,6 à 8,6 millions entre 1990 et 2006, soit un accroissement moyen annuel de 8,3 pour cent. Le rythme de croissance a été plus soutenu au cours des dernières années, en particulier entre 2000 et 2006 où les effectifs du supérieur ont crû en moyenne à un rythme annuel de 9,4 pour cent.

Il faut cependant relever que les effectifs du supérieur qui ont crû en moyenne de 9 pour cent par an entre 1990 et 2006 (en passant de 750 000 en 1990 à environ 3 millions en 2006) et en moyenne de 12 pour cent entre 2000 et 2006, sont le fait de pays dits à faibles revenus, qui comptaient relativement peu d'étudiants il y a une quinzaine d'années, ce qui explique pourquoi le rythme de croissance des effectifs y a été plus élevé en moyenne que pour l'ensemble du continent.

Cette croissance des effectifs est, par ailleurs, très variable aussi bien au regard de la période considérée qu'en fonction des pays. Comme on peut le voir : le taux moyen annuel de croissance des effectifs entre 1990 et 2006 varie de 1 pour cent au Malawi à 16 pour cent en Tanzanie. Parmi les pays à faible revenu d'Afrique francophone, et pour la même période, la variation va d'une croissance moyenne annuelle inférieure à 5 pour cent à Madagascar et au Congo à plus de 13 pour cent aux Comores et en Guinée. En Afrique anglophone, elle

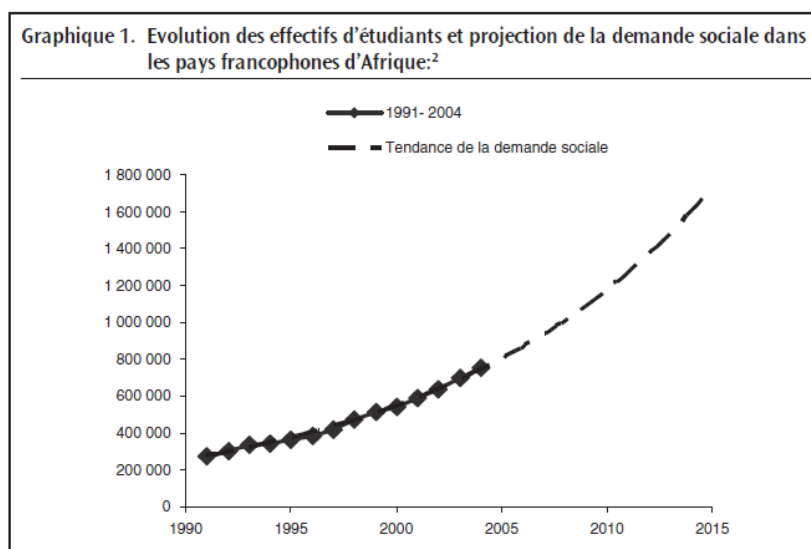
varie de 1 % ou moins au Malawi et au Zimbabwe à plus de 13 pour cent au Ghana, au Rwanda et en Tanzanie.

Cette forte augmentation de la demande s'accompagne, dans de nombreux pays, d'une expansion de l'enseignement supérieur privé qui scolarise, dans la période actuelle, en moyenne un cinquième de l'ensemble des étudiants du continent. Ce chiffre est cependant assorti d'une forte variation entre les pays. Si on considère par exemple les pays à faible revenu, cette part oscille entre moins de 5 pour cent et plus de 40 pour cent (UNESCO : 2003).

D'autres pays comme l'Algérie ne se sont pas encore engagés dans la privatisation de l'enseignement supérieur (on vient juste d'autoriser la création d'universités privées). De ce fait, il n'existe pas encore de structures d'enseignement supérieur privées dans ces pays.

D'après les simulations effectuées dans le rapport Dakar+7 de l'UNESCO-BREDA (UNESCO-BREDA 2007) en se fondant uniquement sur les rythmes actuels d'expansion de l'enseignement supérieur, tels qu'indiqués plus haut, environ 20 millions d'étudiants (dont 9,4 millions dans les pays à faible revenu) pourraient frapper aux portes de l'enseignement supérieur en Afrique d'ici 2015. Cela représente plus qu'un doublement par rapport au niveau actuel. Les besoins en capacités d'accueil pour répondre à cette forte demande potentielle seront plus ou moins importants suivant les pays. Ce rapport indique qu'on pourrait assister, dans de nombreux pays, à une véritable « explosion » de la demande sociale pour l'enseignement supérieur si les rythmes de croissance actuels devaient se maintenir.

D'autres estimations en l'occurrence celles réalisées par la Banque mondiale (B.M 2007) dans divers pays francophones d'Afrique de l'Ouest, sur les bases tendancielle liées aux dynamiques propres des systèmes éducatifs, montrent la même tendance, à savoir qu'au cours des prochaines années, on devrait assister à des accroissements d'effectifs très importants (doublement tous les 5 ans dans certains pays) comme le montre le graphique suivant :



Source : Coût et financement de l'Enseignement supérieur en Afrique francophone,

Borel Foko et Mathieu Brossard ; la Banque mondiale, Mars 2007.

En définitive, les chiffres précédents montrent que l'enseignement supérieur en Afrique a beaucoup progressé ces dernières années du point de vue quantitatif, même si des différences significatives, en termes de couverture, continuent d'exister entre les pays d'Afrique subsaharienne et ceux d'Afrique du Nord, les pays à faible revenu et ceux à revenu intermédiaire et, enfin, entre les pays anglophones et les pays francophones

Cependant, malgré cette augmentation rapide des effectifs, l'écart entre les taux d'inscription en Afrique subsaharienne et dans les pays développés a continué à s'élargir et aujourd'hui, le système d'enseignement supérieur de l'Afrique subsaharienne est le moins développé de toutes les régions du monde (UNESCO 2003).

Ceci étant, comment se présente l'évolution de la question des inégalités de genre dans l'enseignement supérieur en Afrique ? C'est ce que nous allons voir au niveau de la question de l'accès tout d'abord.

2. Accès des filles aux études supérieures

Les statistiques disponibles (UNESCO-BREDA, 2008) montrent que la participation des filles, bien qu'encore faible, s'est nettement améliorée (elles représentaient, en 2006, près des deux cinquièmes des

effectifs totaux, contre un quart seulement en 1991). Les filles à l'université représentaient en 2006 en moyenne 37 pour cent de l'ensemble des effectifs d'étudiants du supérieur, alors qu'en 1991, les filles ne représentaient qu'un quart de l'ensemble des effectifs du supérieur en Afrique subsaharienne. Il faut cependant souligner que de fortes différences sont observées entre les pays, Ainsi cette proportion, varie de 13 pour cent au Tchad à 97 pour cent en Tunisie. Elle est de 35 pour cent en moyenne pour les pays d'Afrique subsaharienne, mais tombe à 32 % lorsqu'on se restreint aux seuls pays à faible revenu.

Par ailleurs, il est souligné qu'en moyenne, (mais avec de fortes différences entre les pays) une inégalité de genre persiste encore mais surtout de milieu. « Très peu de filles et de jeunes issus des milieux défavorisés accèdent à l'enseignement supérieur en Afrique en comparaison de l'accès des garçons ou des jeunes issus des milieux favorisés. On sait que les filles, tout comme les enfants issus des milieux défavorisés, ont un accès plus faible à l'école primaire. On sait également que ces catégories d'élèves ont en moyenne une rétention plus faible et que la sélection à laquelle ils font face est beaucoup plus stricte lors des transitions entre les cycles d'études. Au final, ces deux catégories d'étudiants sont peu représentées dans l'enseignement supérieur. » (UNESCO-BREDA : 2008)

Par rapport au milieu de provenance des étudiantes, d'après les résultats d'enquêtes réalisées dans les années récentes auprès de ménages dans une quinzaine de pays d'Afrique saharienne, on estime que seulement 10 pour cent des étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur appartiennent à des ménages classés parmi les 40 pour cent les plus pauvres. Par contre, près de 62 pour cent des étudiants sont issus de ménages classés parmi les 20 % les plus aisés (Pôle de Dakar et Banque mondiale 2009).

La proportion des filles dans l'enseignement supérieur a donc incontestablement beaucoup augmenté au cours des 15 dernières années, même si on est encore loin de la parité dans la majorité des pays d'Afrique, comme on va le voir.

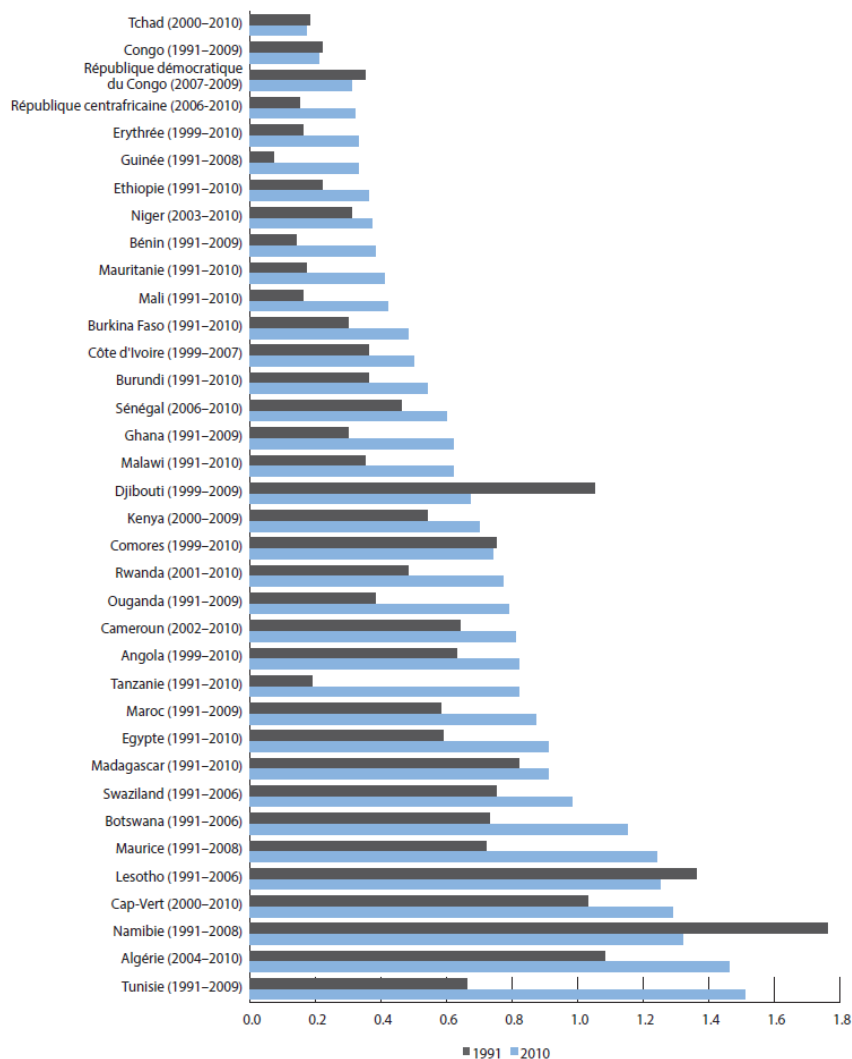
3. La parité

Les disparités de genre se sont, avec le temps, inversées en faveur des femmes dans beaucoup de pays à travers le monde, notamment dans les pays du Nord (OCDE). Dans les pays développés et ceux en transition, près de 130 femmes sont inscrites dans l'enseignement

supérieur pour 100 hommes. Dans les États arabes, autant d'hommes que de femmes sont inscrits dans l'enseignement supérieur, mais la moyenne régionale dissimule une très faible participation des femmes dans plusieurs pays

Par contre la situation en Afrique, dans sa partie subsaharienne notamment, demeure largement en repli comme on peut l'observer sur le graphique suivant. Certains pays auraient enregistré un indice de parité inférieur à 0,5. Il s'agit notamment du Burkina Faso, de l'Érythrée, de l'Éthiopie, du Mali, de la Mauritanie, du Niger, de la République centrafricaine et du Tchad, celui-ci affichant l'indice de parité le plus bas (0,17), En 2010, l'Algérie avait l'indice le plus élevé de 1,46, suivie du Cap-Vert (1,29). L'Égypte, Madagascar et São Tomé & Príncipe sont près de réaliser la parité entre les sexes dans l'enseignement supérieur, leurs indices étant bien supérieurs à 0,9. Sur la base des données disponibles pour 2010 et de la comparaison des progrès accomplis depuis 1991, on estime peu probable qu'un grand nombre de pays africains atteignent la parité entre les sexes dans l'enseignement supérieur. (E/ECA/COE/32/3)

Indice de la parité des sexes dans l'enseignement supérieur, 1991–2010



Source : Évaluation des progrès accomplis en Afrique dans la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement, 2013

Les situations d'un pays à l'autre diffèrent, naturellement, même si les caractéristiques générales se recourent... Toutefois, les raisons qui expliquent cette évolution sont de deux ordres (UEMOA 2007) :

- 1) Le premier est lié à plusieurs facteurs, entre autres culturels (la place de la femme dans la société, le manque d'ambition et d'engagement des filles) et économiques, qui ne leur facilitent

pas l'accès aux études, de sorte qu'elles sont contraintes de démissionner ou de trouver un « *grotto* » (terme pour désigner les hommes aisés, riches qui sortent avec les jeunes filles pour les financer) ;

- 2) Le deuxième est lié à l'offre d'éducation. L'université publique est encombrée et n'offre plus le minimum de conditions d'études ; et les filles en pâtissent plus que les garçons.

En dehors du groupe de pays de l'Afrique subsaharienne, les autres états africains connaissent des situations meilleures, à l'exemple de l'Afrique du Sud et de ses pays limitrophes ou des pays d'Afrique du Nord. Au nombre des états qui ont pris des mesures spécifiques pour améliorer la parité de genre dans l'enseignement supérieur, on peut relever les cas de l'Afrique du Sud, du Nigeria, de la Tanzanie et de l'Ouganda... (Morley 2006).

Certaines universités comme Makerere (Ouganda) et Dar Es Salam (Tanzanie) ont mis en œuvre des actions de discrimination positive pour augmenter les effectifs des filles dans l'enseignement supérieur. À l'Université de Dar Es Salam par exemple, les filles sont admises avec 1,5 point de moins que les garçons, mais pas en respect des points exigés pour l'entrée à l'université (Loison et Barthelemy : 2007). L'application systématique de mesures similaires, entre 1990 et 1999, a permis à l'Université Makerere en Ouganda et à l'Université du Ghana (University of Ghana) d'augmenter le pourcentage des effectifs de filles respectivement de 27 à 34 pour cent et de 21 à 27 pour cent. Il convient également de signaler les cas des universités réservées exclusivement aux femmes qui ont été créées en 2002, respectivement Women's University in Africa, basée à Harare au Zimbabwe, et Kiriri Women's University for Science and Technology au Kenya (UNESCO 2003).

En définitive, la question de la parité de genre demeure encore posée en Afrique, même si la situation est fortement différenciée entre des pays où l'on commence à observer, à l'instar des pays développés, un renversement de la question en faveur de la gent féminine (cas de l'Algérie, de la Tunisie...) et des pays dans lesquels la proportion de filles ne dépasse guère 30 pour cent.

Ceci étant, pour d'autres auteurs (Gury 2006), les disparités de genre dans l'enseignement (supérieur) ne doivent pas être traitées de manière globale mais plutôt à partir d'un regard porté sur l'ensemble

des filières de formations. En effet, si le premier problème de l'enseignement supérieur concerne les disparités d'accès de genre, il existe également des disparités selon les filières. Comment se présente la situation, sur ce plan, dans l'enseignement supérieur en Afrique ? C'est ce que l'on va découvrir en fonction des statistiques disponibles.

4. La distribution des étudiant(e)s selon les filières

La distribution des étudiants selon les filières offertes montre, pour les pays pour lesquels les données sont disponibles, que plus de la moitié (55 %) des étudiants sont inscrits dans les facultés ou écoles de formation en sciences humaines ou sociales.

Les filières dominantes étant les sciences sociales et le droit qui, à elles seules, enregistrent en moyenne 42 % des effectifs. En revanche, moins d'un étudiant sur quatre est inscrit dans une filière scientifique ou technologique. L'institut de statistique de l'UNESCO a déjà montré que l'enseignement supérieur professionnel court est particulièrement développé en Afrique subsaharienne où il recrute 28 pour cent des étudiants en 2005, contre 19 pour cent au niveau mondial. Il montre également que ce type d'enseignement est plus développé en Afrique anglophone qu'en Afrique francophone. Par exemple, il concerne 57 pour cent des étudiants à l'Île Maurice, 56 pour cent en Sierra Leone, 49 pour cent au Lesotho, 41 pour cent au Nigéria et en Zambie, 39 pour cent en Namibie, alors qu'il ne concerne que 35 pour cent des étudiants au Rwanda, 32 pour cent aux Comores, 23 pour cent au Sénégal, 18 pour cent à Madagascar et seulement 5 pour cent au Mali et en Mauritanie.

Le tableau suivant nous fournit un aperçu sur la distribution des étudiant(e)s selon les filières dans un ensemble de pays pour lesquels les statistiques sont disponibles sous cette forme.

Tableau 3. Distribution des étudiants du supérieur selon les filières offertes, en pourcentage, pour certains pays africains, années 2006 ou proche*

	Année	Sciences et technologie	Sciences sociales commerce et droit	Lettres et sciences humaines	Autres filières	Total
Comores	2003	10,7	38,4	29,4	21,5	100
Ouganda	2004	12,1	40,3	5,3	42,3	100
Burundi	2004	13,3	28,2	14,1	44,4	100
Congo	2007	14,2	33,8	27,3	24,6	100
Lesotho	2006	14,6	34,0	9,0	42,4	100
Swaziland	2006	14,9	45,5	21,1	18,5	100
Namibie	2003	15,0	41,0	3,6	34,5	100
Botswana	2005	17,3	24,8	25,7	32,3	100
Algérie	2006	20,3	38,9	17,5	23,3	100
Madagascar	2006	20,8	57,7	11,2	10,4	100
Afrique du Sud	2006	21,7	52,9	4,9	20,5	100
Maroc	2006	22,4	53,0	17,6	7,0	100
Sierra Leone	2005	23,0	11,0	18,1	47,9	100
Ethiopie	2007	23,5	36,9	2,9	36,7	100
Maurice	2006	24,3	35,2	19,3	19,4	100
Cameroun	2006	25,2	64,5	7,7	2,6	100
Burkina Faso	2006	25,6	53,2	11,5	9,7	100
Tunisie	2006	28,2	17,5	20,0	34,2	100
Djibouti	2006	28,5	43,9	23,3	4,3	100
Mozambique	2005	29,0	43,9	11,1	16,0	100
Tanzanie	2004	29,0	20,2	7,1	26,8	100
Ghana	2004	30,5	12,0	39,1	18,4	100
Guinée	2006	34,2	32,0	11,1	13,2	100
Erythrée	2004	46,2	23,7	1,8	28,3	100
Moyenne 24 pays**	-	22,7	41,6	13,5	22,1	100
<i>Etendue</i>	-	<i>11-46</i>	<i>11-65</i>	<i>2-39</i>	<i>3-48</i>	-
Moyenne pays à faible revenu	-	24,5	38,4	12,6	24,6	100

* Les pays sont classés par ordre croissant du nombre d'étudiants inscrits dans les filières scientifiques/technologiques

** Moyenne pondérée

Source : Données de l'ISU et données nationales pour certains pays, in UNESCO-BREDA (2008) : « Réformes de l'enseignement supérieur en Afrique : éléments de cadrage », Pôle de Dakar

Concernant l'orientation des filles plus précisément, des études (Forum régional de l'Afrique (1999)) ont mis en évidence le fait que, généralement, les filles choisissaient moins souvent que les garçons les filières scientifiques et technologiques (leur représentation dans ces classes est, à titre d'exemple, inférieure à 25 % au Burkina Faso) et qu'elles y réussissent assez mal en raison, semble-t-il, des difficultés rencontrées en mathématiques. Selon une enquête menée entre 1990 et 1996 dans 4 pays d'Afrique, 80 à 90 pour cent des filles obtenaient de mauvais résultats en mathématiques et 60 à 80 pour cent

étaient en difficulté dans les disciplines scientifiques. Si on prend le cas du Maroc, par rapport à la distribution des filles dans les divers secteurs de l'enseignement secondaire et supérieur, on constate que les filles ne sont pas également présentes dans les différentes disciplines d'études. On distingue aussi les disciplines « sur-féminisées » comme les lettres et les disciplines « sous-féminisées », comme les sciences (Zahi 2003).

Les filles sont réparties dans des branches et disciplines variées avec une très forte concentration en médecine dentaire (65 %), médecine et pharmacie (60 %), lettres (51 %), droit et économie (43 %). Toutefois, dans les filières scientifiques, les filles sont encore sous-représentées : 33 pour cent en sciences, 32 pour cent en sciences et technique et seulement 25 pour cent en sciences de l'ingénieur. Ainsi, le taux de filles et de femmes dans les filières scientifiques et technologiques reste, d'une manière générale, extrêmement faible en Afrique. Tel est le constat avancé par la conférence internationale sur les filles et les femmes en science et technologie en Afrique, qui s'est tenu en juillet 2009 à Bamako au Mali. Cette conférence a été organisée par le bureau multi-pays de l'UNESCO à Bamako, en partenariat avec le Réseau universitaire global pour les innovations pour la région Afrique, le groupe de travail de l'ADEA sur l'enseignement supérieur, l'Association des Universités Africaines et l'UNICEF, sur le thème très précis : « améliorer la participation et les performances des filles et des femmes africaines en sciences et technologie » (Traore 2009).

Il faut sans doute aussi rappeler, comme le souligne l'auteur précité, que, lors d'une conférence organisée à Perth en Australie en 2007, il a été admis que le taux de participation des filles et des femmes en science et technologie en Afrique était le plus faible dans le monde : 4,3 pour cent. Le rapport 2008 de la Banque mondiale a confirmé la faible performance des étudiants africains en sciences et technologie, en particulier pour ce qui concerne les filles. D'une façon générale donc, bien que cette répartition varie selon les pays, le domaine général des sciences sociales, du commerce et du droit attire le plus grand nombre d'étudiants (souvent plus d'un tiers du total) dans presque tous les pays.

Il convient de souligner, pour traiter cette question, que beaucoup de pays ont pris des initiatives pour attirer les filles et les femmes dans les filières scientifiques et technologiques. Outre des initiatives

portant sur la sensibilisation et le plaidoyer auprès des décideurs politiques et des législateurs, s'ajoutent des mesures comme l'octroi de bourses d'études (Banque Mondiale 2002). En Tanzanie, pour augmenter les effectifs en sciences et en mathématiques, l'Université de Dar es Salaam organise chaque année des cours intensifs de rattrapage en sciences et en mathématiques d'une durée de six semaines pour les filles qui n'ont pas réussi à l'examen d'entrée à l'université. À l'issue de ces cours, les filles sont autorisées à se présenter à un examen de repêchage. L'université rapporte que les taux de réussite à ces examens sont très élevés. Une évaluation récente de ce programme de rattrapage a révélé que ces filles réussissaient beaucoup mieux que les étudiants qui n'ont pas participé au programme (Bunyi 2003). On estime toutefois que des efforts soutenus sont encore nécessaires pour améliorer la participation et les performances des filles et des femmes dans l'enseignement scientifique et technologique.

Ceci étant, comment peut-on expliquer cette faible présence des filles et des femmes dans les sciences et la technologie ainsi que leur manque de motivation pour l'apprentissage dans ces domaines ?

Les explications de ces choix différenciés de filières, relèvent de plusieurs théories. L'influence du genre dans le choix des domaines d'études de l'enseignement supérieur est une question clé du débat sur l'égalité entre les sexes. La question de savoir si les différences de choix reflètent les préférences, ou spécialisations respectives, des femmes et des hommes ou si elles résultent plus directement de stéréotypes culturels et sociaux est l'un des aspects du débat. L'analyse des principaux profils par sexe, du choix entre les différents domaines d'études ou de l'orientation vers un domaine est donc importante.

En Afrique aussi, on peut affirmer qu'à l'instar de ce qui est observé dans les sociétés occidentales, dans ce contexte d'élargissement de l'offre éducative, il est possible que « le caractère plus ou moins distinctif de la filière (*soit devenu*) davantage un enjeu social et se substitue, en partie, à la durée des études » (Merle 1996). En effet, aux inégalités sociales de niveau de diplôme s'ajoutent des inégalités d'orientation au sein du supérieur qui déterminent la spécialité du diplôme avec lequel les jeunes vont quitter le système éducatif. Alors que les inégalités de niveau scolaire se sont atténuées, de nouvelles

inégalités, plus qualitatives, portant sur la nature des études suivies, ont pu gagner en importance (Albouly. et Tavan 2007).

L'accès des filles aux études supérieures, nonobstant son importance, n'est toutefois qu'une première étape ; la filière de spécialisation qui détermine pour une part importante l'insertion réussie dans le marché du travail constitue le second problème (la deuxième étape), encore faut-il s'assurer ensuite que les étudiantes aient le soutien nécessaire pour aller jusqu'au bout et décrocher un diplôme. De nombreux facteurs y contribuent (RESUP, 2009) :

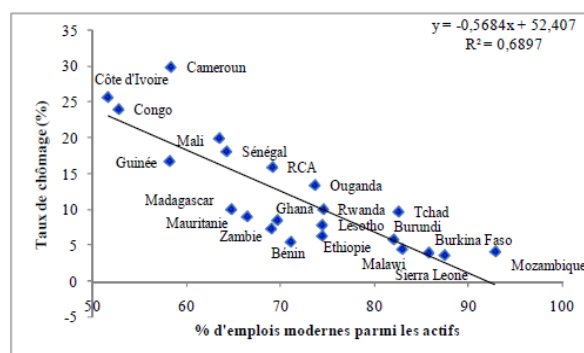
- Résultats de l'apprentissage, diplomation, décrochage et délai dans les études
- Nouvelles étudiantes et nouveaux parcours
- Effets des droits de scolarité et financement sur la persévérance
- Enjeux spécifiques aux différents cycles
- Différences entre groupes sociaux (sexe, groupes ethniques, etc.)

Ceci étant, comment se présente cette importante question d'insertion dans le marché du travail en termes de genre ? C'est ce qu'on va tenter d'éclairer, là encore, en fonction des données disponibles.

5. Enseignement supérieur et marché du travail

De nombreuses études basées sur des enquêtes ont mis en évidence l'inadéquation des systèmes d'enseignement supérieur par rapport au marché du travail en Afrique. Par ailleurs, il a été montré (Mingat 2007) que, lorsque la probabilité pour les formés du supérieur d'avoir un emploi dans le secteur moderne est faible, leur probabilité d'être en chômage est élevée. La corrélation entre ces deux probabilités est très forte, comme l'illustre le graphique ci-après. Il montre que les formés du supérieur qui ne trouvent pas d'emploi dans le secteur moderne sont peu enclins à travailler dans le secteur informel et/ou à s'auto-employer.

Graphique 2.3 : Relation entre la probabilité de chômage des formés du supérieur et la probabilité pour ces formés d'avoir un emploi dans le secteur moderne (formés de 25-34 ans, années 2004 ou proche)



Champ : 22 pays africains, formés âgés de 25-34 ans.

On peut considérer que cette inadéquation de l'offre de formation universitaire par rapport au marché du travail, problématique quasi universelle mais certainement fortement accentuée en Afrique, rend compte, dans une certaine mesure, des difficultés d'insertion des formés sur le marché du travail.

On formule aussi souvent l'hypothèse que le degré de valorisation d'une formation supérieure sur le marché du travail varie selon l'orientation de la formation (formation académique vs professionnalisante). Ainsi, il a été observé (RESEN-CONGO : 2007) dans certains pays, le Congo Brazzaville, à titre d'exemple, que les formés du supérieur dans les filières professionnalisantes avaient une probabilité d'être employés dans le secteur moderne (36 %) plus grande que celle de leurs homologues formés dans les filières académiques (22 %). Dans le cas du Malawi, de la Tanzanie, du Zimbabwe et de l'Ouganda, il a été montré, que les étudiants ayant terminé leurs études supérieures dans les décennies 1980 et 1990, et issus des facultés d'ingénierie, de médecine, d'agriculture, de commerce, d'économie, de comptabilité et d'éducation n'ont pas rencontré de difficultés d'insertion professionnelles particulières (Russel Botman, Fakie et Pauw 2009).

5.1. La place de la femme dans les métiers et les professions

Le problème que constitue l'inégalité entre les hommes et les femmes sur les marchés du travail est un problème quasi universel. Tous les pays du monde y sont confrontés à des degrés divers. En effet, un rapport de l'OIT (OIT : 2009), a largement confirmé que, partout à

travers le monde, « Les femmes souffrent de multiples handicaps en termes d'accès aux marchés du travail et, dans bien des cas, elles n'ont pas la même liberté que les hommes de choisir de travailler ». Partout, les disparités hommes-femmes dans les taux d'activité et les taux de chômage sont constatées. Par ailleurs, note le rapport, les femmes sont également confrontées à des obstacles en termes de secteurs d'activité économique dans lesquels elles aimeraient travailler et de conditions de travail auxquelles elles aspirent.

Les discriminations salariales demeurent toujours aussi persistantes : selon le même rapport « Les disparités de salaire entre hommes et femmes peuvent être dues à des facteurs très variés, notamment la surreprésentation des femmes dans des industries à bas salaires et les écarts en termes de compétences et d'expérience professionnelles ; mais ces disparités peuvent aussi résulter d'une discrimination ». (OIT 2009)

Concernant l'Afrique, de nombreuses études (Larrivée 1993) ont montré les discriminations dues au genre dans l'accès aux métiers et professions. Le tableau suivant nous fournit, pour les pays considérés, les proportions des niveaux professionnels parmi les femmes employées.

Proportion des niveaux professionnels parmi les femmes fonctionnaires (échantillon pour cinq pays

Pays	Cadres supérieurs	Cadres moyens	Cadres d'exécution
Côte d'ivoire	15%	51%	34%
Egypte	8%	34%	55%
Ghana	14%	20%	66%
Maroc	9,6 %	36%	53%
Tunisie	23,5 %	31,9%	42,5%

Source : La place et le rôle des femmes dans les administrations africaines (rapport de recherche) (CAFRAD), Isabelle Larrivée, Casablanca, avril 1993

On peut constater que, même si les données sont assez anciennes, d'une manière générale le nombre de femmes atteignant les postes élevés de l'administration est très restreint au moment où, dans de nombreux pays à l'exemple de l'Algérie, le nombre filles diplômées de l'enseignement supérieur est plus grand que celui des garçons. Par ailleurs, on relève le phénomène de féminisation d'un certain nombre de métiers et de professions tels la médecine (ou le milieu de la santé),

l'enseignement et le secrétariat, professions ou métiers typiquement féminins et constituant ni plus ni moins que le prolongement des activités traditionnellement réservées aux femmes : soigner, éduquer et exécuter. Il est aussi constaté que les femmes accèdent difficilement aux postes de cadres supérieurs, par conséquent elles sont absentes des postes de prise de décisions. Ainsi, peu de femmes gravissent les échelons jusqu'à accéder aux hautes responsabilités administratives et/ou politiques. Mais cette situation n'est pas caractéristique de l'Afrique, elle prévaut aussi en Occident. En effet, pas plus de 2 pour cent du sénat américain est occupé par des femmes. Plusieurs études ont révélé la prégnance du « Glass Ceiling » (Boutaleb 2013). Les données qui ressortent de l'étude précitée ont certainement changé mais la situation révélée demeure caractéristique d'une manière générale.

5.2. La place des femmes dans les carrières scientifiques et technologiques (recherche, enseignement supérieur et ingénierie)

De nombreuses études (F.R.A. 1999), quelques-unes assez anciennes mais qui n'ont rien perdu de leur pertinence, ont donné un aperçu assez global de la situation des femmes dans les carrières scientifiques et technologiques en Afrique. Le constat demeure quasiment inchangé. En dépit des différences observées entre les sous-régions, les difficultés à recruter des femmes scientifiques ont été reconnues comme étant du même ordre dans tous les pays étudiés. L'accès des femmes africaines aux carrières scientifiques et technologiques est considéré partout comme un véritable parcours du combattant. Certains auteurs pensent que

La conduite d'une carrière scientifique étant longue et particulièrement difficile pour une femme, les jeunes filles préfèrent souvent choisir les filières de formation courtes, débouchant rapidement sur un emploi. Parmi celles qui ont osé opter pour l'aventure scientifique, un bon nombre décide, après plusieurs années d'études ou de pratique professionnelle, de changer d'orientation. » (F.R.A. 1999).

Il faut souligner cependant que les situations sont très différenciées. D'un pays à un autre les facteurs invoqués peuvent ne pas être explicatifs. Néanmoins, il s'agit de facteurs généraux qui se recourent bien souvent et largement évoqués dans les études consacrées à cette

problématique de l'accès des femmes à des postes élevés dans la hiérarchie administrative.

Pour conclure cette contribution sur l'enseignement supérieur et la question du genre en Afrique – lequel exposé est loin d'être exhaustif, loin s'en faut –, on peut dire que l'enseignement supérieur en Afrique a quantitativement progressé de façon significative dans la période récente, mais de façon inégale selon les pays. Toutes les analyses l'attestent. Ainsi, du fait de ces progrès quantitatifs, la participation des filles, bien qu'encore faible, s'est nettement améliorée (elles représentent actuellement près des deux cinquièmes des effectifs totaux, contre un quart seulement en 1991). Cependant, la structure des formations demeure fortement déséquilibrée, avec un faible développement des formations scientifiques et technologiques (qui ne couvrent qu'un quart du nombre total d'étudiants) contrairement aux formations en humanités et en sciences sociales qui couvrent, à elles seules, près des trois cinquièmes du nombre total d'étudiants du continent.

On peut relever aussi que, même si des avancées ont eu lieu au niveau de la participation des femmes dans l'enseignement supérieur tel que démontré par le nombre croissant d'étudiantes, « les structures de nombre d'universités africaines restent délibérément masculines, en termes de structure représentationnelle, des procédures de prises de décisions et de la culture de ses membres. Les femmes continuent d'être la minorité dans l'enseignement supérieur et les femmes dans ces institutions sont divisées et isolées pour différentes raisons sociales, économiques, culturelles et psychologiques. » (UNESCO-BREDA 2008).

Comme l'a souligné la plaquette de la session genre 2009 du Codesria en marge de la 12^e assemblée générale qui s'est tenue à Douala en décembre 2008, 19 doyens de différents pays africains représentant les facultés de sciences sociales et humaines ont pris part à la conférence, dont une seule femme. *L'absence de femmes doyens à la conférence s'explique par le fait que, dans les universités africaines, le nombre de femmes doyens est très restreint.* En plus d'être une minorité quantitative, ces femmes font face à des défis énormes liés à leur genre au niveau personnel et professionnel qui affectent leur liberté de mouvement (participation à des conférences).

Le problème du genre dans l'enseignement supérieur est global bien que plus accentué en Afrique. Ceci a des implications plus grandes dans la

production de connaissances tenant compte du genre à un niveau mondial. Très problématique, « l'enjeu de niveler le terrain genre dans l'enseignement supérieur implique de trouver des stratégies de réorganisation et de transformation des institutions de l'enseignement supérieur africain d'une manière permanente qui offrent des opportunités de développement et d'avancement de carrière aux femmes tout en reconnaissant les multiples rôles liés spécifiquement à leur genre. » (plaquette de la session genre 2009 du Codesria).

Bibliographie

ALBOULY, V. et TAVAN, C., 2008, « Accès à l'enseignement supérieur en France : une démocratisation réelle mais de faible ampleur », *Économie et Statistique*, n° 410.

BANQUE MONDIALE, 2007, « Coût et financement de l'enseignement supérieur en Afrique francophone ». Washington D.C.

BANQUE MONDIALE, 2002, « Construire les sociétés du savoir : nouveaux défis pour l'enseignement supérieur », Washington D.C.

BOUTALEB, K. 2012, *Le genre dans l'enseignement supérieur en Afrique*, Éditions Universitaires Européennes. ISBN-10, 3838180550

BUNYI, G. W., 2003, « L'amélioration de l'enseignement supérieur en Afrique subsaharienne : ce qui marche ! » Rapport du Département du développement humain, Région Afrique, Banque mondiale, conférence régionale de formation tenue à Accra, Ghana, du 22 au 25 septembre 2003,

F.R.A (Forum Régional de l'Afrique) (UNESCO), 1999, (Forum régional de l'Afrique) : « Femmes, science et technologie en Afrique », Ouagadougou (Burkina Faso), Rapport

GURY, N., 2006, « Parcours d'études des filles dans l'enseignement supérieur et insertion professionnelle en Bretagne. Quel "genre" de réussite ? » Séminaire du Cerek, GREF Bretagne, 15 juin 2006 sur le thème « Hommes-Femmes, de l'école au travail : quelles réalités en Bretagne ? »

LARRIVEE, I., 1993, « La place et le rôle des femmes dans les administrations africaines », *CAFRAD*, Casablanca, avril 1993, rapport de synthèse

LOISON, N. et BARTHELEMY H., 2007, « Exemple de réformes universitaires "réussies" : la Tanzanie et l'université de Dar Es Salaam », Observatoire international des réformes universitaires (ORUS)

MERLE, P., 1996, « Les transformations socio-démographiques des filières de l'enseignement supérieur de 1985 à 1995. Essai d'interprétation ». *Persée*, vol 51, p. 1181-1209

MINGAT, A., 2007, « Education and Labor Markets : A Match Difficult to Achieve in Sub-Saharan African Countries ». IREDU-CNRS.

MORLEY, L., 2006, « Égalité entre les sexes dans l'enseignement supérieur des pays du Commonwealth : un examen des interventions durables dans certaines universités sélectionnées dans le Commonwealth », Londres, DFID en ligne : <http://www.dfid.gov.uk/pubs/files/Gender-Equity-in-Commonwealth-High-Educ-No-65.pdf>.

OIT, 2009, Tendances mondiales de l'emploi des femmes, Genève

POLE DE DAKAR ET BANQUE MONDIALE, 2009, « Les dépenses des ménages en éducation en Afrique subsaharienne ». Rapport sur les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) en Afrique,

RESEN-CONGO, 2007, « Le système éducatif congolais : Diagnostic pour une politique éducative dans un contexte macroéconomique plus favorable », Rapport d'État d'un système éducatif national, Pôle de Dakar (UNESCO-Breda) et Banque mondiale.

RESUP, 2009, « Les inégalités dans l'enseignement supérieur et la recherche », document introductif à la 2^e conférence internationale du Réseau d'étude sur l'enseignement supérieur (RESUP), Lausanne.

TRAORE, M.A., 2009, « Enseignement des sciences et de la technologie : Le genre, l'autre grand défi en Afrique », *L'Essor* (Mali), n° 16485.

UEMOA, 2007, « Disparités genre dans l'enseignement supérieur au Togo : causes et approches de solutions », Rapport d'étude, Lomé

UNESCO-BREDA, 2007, « Éducation pour tous en Afrique : L'urgence de politiques sectorielles intégrées ». Rapport Dakar+7. UNESCO-Breda. Dakar

UNESCO-BREDA, 2008, « Réformes de l'enseignement supérieur en Afrique : éléments de cadrage », Pôle de Dakar.

UNESCO, 2003, « Développements récents et perspectives de l'enseignement supérieur en Afrique sub-saharienne au 21^e siècle », Bureau de l'UNESCO à Dakar et Bureau Régional pour l'Éducation, Paris.

ZAH, K., 2003, « Projets d'avenir chez les lycéens et les lycéennes au Maroc : organisation scolaire et souhaits d'orientation post bac », communication au colloque organisé par DULBEA (Belgique), l'INSEA (Maroc) et MAGE du CNRS (France), Rabat, Maroc.

Pour citer cet article

Boutaleb, Kouider, « L'évolution du système d'enseignement supérieur et les inégalités de genre en Afrique », *Pax Academica*, 3/2014, pp. 17-37

URL : www.paxacademica.codesria.org/revue/pax3-2014-kouiderboutaleb